



1er Trimestre 2024

Edito

Chères Cappelloises,
Chers Capellois,

C'est dans un Cappel Infos totalement relooké par Magali, que j'ai le bonheur et l'honneur de vous présenter à chacune et chacun d'entre vous mes meilleurs vœux pour 2024.

Que cette année soit en ces périodes troubles, l'occasion de faire le point et de donner le meilleur de nous-mêmes pour un monde de Paix, d'Amour, de Justice !

A l'aube 2024, avec mon élection une équipe renouvelée et l'ensemble du Conseil qui s'est déjà bien mis à l'ouvrage, nous avons finalisé un accord avec un nouveau prestataire pour la cantine de l'école.

Sa mise en œuvre se fera dès le 8 janvier 2024, un repas de qualité avec une sensibilisation au gaspillage. Nous restons au même prix du ticket jusqu'à juin 2024.

A partir de la rentrée de septembre, une augmentation de 20 centimes sera instaurée sur les repas.

Nous pensons qu'un enfant qui mange bien est un enfant qui apprend bien.
Certes cela à un coût pour la commune, mais nous l'assumons !

Cette année, pas de gros travaux mais plusieurs études seront menées.

D'abord une réflexion générale sur la Route Nationale qui traverse Saint-Sylvestre-Cappel sur la sécurité, l'embellissement, l'amélioration du stationnement, création d'une piste cyclable.

Une étude sera également menée afin de mettre en conformité le local des archers et de la pétanque, voire la construction d'un ensemble afin de donner à ces associations le moyen de s'épanouir dans leur loisir.

Bien sur tout cela devra être financé et ne se fera qu'avec l'aide de subventions conséquentes, Je l'espère !

Le 13 Janvier 2024 aura lieu la cérémonie des vœux, c'est un moment privilégié, d'échanges et de partage. Je vous invite à y venir nombreux !

Encore une fois, je vous souhaite mes meilleurs vœux pour cette année.

Bien à vous !
Claude BODELE - Maire

Retour sur...

↳ Repas des aînés

Samedi 25 Novembre, nous avons vécu un bon moment de convivialité lors du repas des aînés, les membres du CCAS ont tout mis en œuvre en offrant un menu délicieux.

Nos aînés ont dansé, chanté un karaoké dans la bonne humeur et une très bonne ambiance.

Nos doyens, Thérèse (96 ans) et André (89 ans) ont été mis à l'honneur par un Vivat Flamand repris en chœur par l'assemblée.



↳ Marché de Noël de l'école



Pour sa 3ème édition, le marché de Noël de l'APEJAP dans les locaux de l'école Jacques Prévert a été un succès.

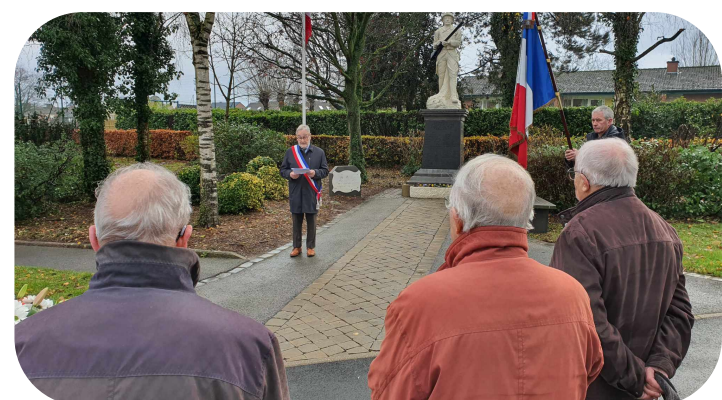
Les visiteurs sont venus nombreux déguster crêpes et vin chaud et ont pu commencer leurs emplettes de Noël.

Entre activités pour enfants, bijoux, vêtements, accessoires, déco, bougies, et petites douceurs, il y en avait pour tous les goûts.

Les bénéfices permettront la réalisation des projets de l'école.

A l'année prochaine pour la 4ème édition !

↳ Hommage aux anciens combattants



Mardi 5 décembre, une gerbe a été déposée au monument aux morts en l'honneur des combattants morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

Un rassemblement s'est déroulé devant la Mairie.

↳ Téléthon

Samedi 9 décembre, les cappelais se sont fortement mobilisés. Bravo aux associations, conseil municipal des jeunes, bénévoles et amis de la commune.

UN IMMENSE MERCI A TOUS POUR VOTRE PARTICIPATION ET VOTRE ENGAGEMENT !

Nos remerciements vont également à nos partenaires, sans qui nous n'aurions pas pu faire autant de bénéfices en faveur du Téléthon :

Les établissements Van den Castele, la Brasserie 3 MONTs, l'Estaminet l'Hazewinde, la Maison Hoorelbeke, la SARL LELEU freddy, la Boucherie Éric Kiecken, le groupe de musique MAG2, un généreux donateur de frites, le magasin Super U TERDEGHEM

Nous avons récolté 3826.23 euros, BRAVO !!!!



**Samedi 13 Janvier à 18h00
à la Salle des Fêtes**

Cérémonie des voeux à laquelle vous êtes chaleureusement conviés



➤ Bienvenue à ...



Un nouvel agent communal a été recruté, il s'agit de Laurent Verhaeghe, déjà bien connu pour son engagement au service de notre commune.

Il travaillera en binôme avec Fabrice Debuse, souhaitons-lui la bienvenue !

➤ Championnat de France d'équitation

Les cavaliers du club "Ecuries des 3 Monts" ont participé au Générali Open de France. Ils sont revenus avec des médailles :

- Médaille d'argent en Voltige Club 3 équipe Poussin avec Rhapsody pour Lalie Deswarte, Candice Marin, Alice Notredame, Léa Gruninger et Jade Couttenier
- Médaille d'or de Voltige Club Elite Individuel avec Vandale pour Denis Delaere
- Médaille d'argent en Voltige Club 2 équipe Minime avec Vandale pour Romane Mazepa, Clémence Marin, Albane Lourenco, Amy Monsterleet et Méline Gruninger

et aussi Hubert Beun et Marlène Ghelein - Champion de France pour la 2ème année consécutive en Attelage Club Elite paire dans une autre écurie avec Acacia et Divine.



BRAVO, car conquérir un titre ou une médaille est un événement majeur dans la vie d'un cavalier et de son établissement équestre.

Cette performance concrétise le travail quotidien mené par le Club dans un but éducatif et sportif.

➤ Révèle-toi !

A partir de février 2024, des ateliers seront proposés par Bénédicte Boureau. Ils ont pour but de se reconnecter avec soi par le biais de différents outils comme :

- l'expression corporelle dansée,
- la respiration en conscience,
- la médiation guidée

"Une bulle dans le quotidien, une belle occasion de se remettre au centre de sa vie"

Si vous souhaitez en savoir plus, un temps d'information aura lieu à la petite salle communale le lundi 22 janvier à 18h30.

➤ Accueil de loisirs



**Ouverture des inscriptions
du 8 janvier au 9 février 2024**

Pour plus d'informations, merci de contacter la Mairie.

Portage à domicile

Les bénévoles de la médiathèque proposent un portage de livres à domicile pour les personnes à mobilité réduite, ils se feront un plaisir de vous apporter vos livres préférés et vous conseiller.



Si vous souhaitez bénéficier de ce service, il suffit de contacter la Mairie qui vous mettra en lien avec la responsable de la médiathèque.

Collecte des cartons

Rappel : le dernier samedi de chaque mois, vous pouvez déposer vos cartons et journaux devant chez vous, ils seront collectés par les bénévoles de 8h00 à 11h30.

- Samedi 27 janvier 2024
- Samedi 24 février 2024
- Samedi 30 mars 2024



Permanence au local- Rue de la Concorde

* tous les jeudis de 8h30 à 11h00

**Excepté le jeudi 11 janvier reportée
au vendredi 12 janvier**

Bien vivre ensemble !

Les déjections des animaux sont interdites sur les trottoirs, les voies et espaces publics.

Toutefois, les déjections sont autorisées si elles sont par la suite ramassées.

En effet, elles sont responsables de nombreux désagréments visuels, olfactifs et sanitaires.

Elles sont également impliquées dans la dégradation du cadre de vie.

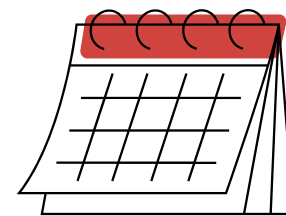
Nous vous informons que cela est passible d'une amende - l'article R632-1 du code pénal qui sanctionne le dépôt de déchets.

Association Reuze Jan Hout

Vous voulez entrer et faire partie d'une équipe dynamique alors n'hésitez pas un instant venez nous rejoindre.

Pour plus d'informations, Olivier Cornet vous convie à l'assemblée Générale du 2 mars 2024

Agenda



Jeudi 25 janvier 2024 :

Permanence en Mairie sans rendez-vous de Mr Dieusaert - Conseil départemental

Samedi 17 février 2024 :

Concours de belote organisé par l'association la boule Cappeloise à la salle des fêtes.

Inscription à partir de 14h00, début du concours 15h00 (mise 10 euros par équipe)

Les bénéfices iront au profit des Restos du cœur Hazebrouck

Samedi 17 février 2024 :

Matinée portes ouvertes & Carnaval de l'école Jacques Prévert

Samedi 2 mars 2024 :

Assemblée Générale de l'association Reuze Jan Hout - salle communale à 17h00

Samedi 9 mars 2024 :

Assemblée Générale de l'association la boule Cappeloise à la salle communale à 11h00

Samedi 16 mars 2024

Opération nettoyage du village, organisée par le CMJ,

- rendez-vous à 9h00 devant la Mairie

Nous contacter



Horaires de la Mairie et Agence Postale :

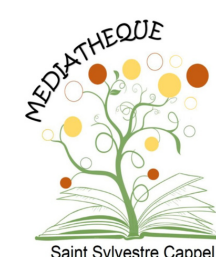
- **Lundi au vendredi de 8h45 à 12h15**
tél : 03.28.40.15.97
- **Mail :** mairie.st.sylvestre.cappel@wanadoo.fr



commune de Saint Sylvestre Cappel

Horaires d'hiver de la Médiathèque :

- Mardi de 9h30 à 12h00
- Mercredi de 15h00 à 18h00
- Vendredi de 16h00 à 18h30
- Samedi de 10h30 à 12h00



Pendant les vacances de fin d'année :

ouverture uniquement mercredi 3 janvier de 15h00 à 18h00

